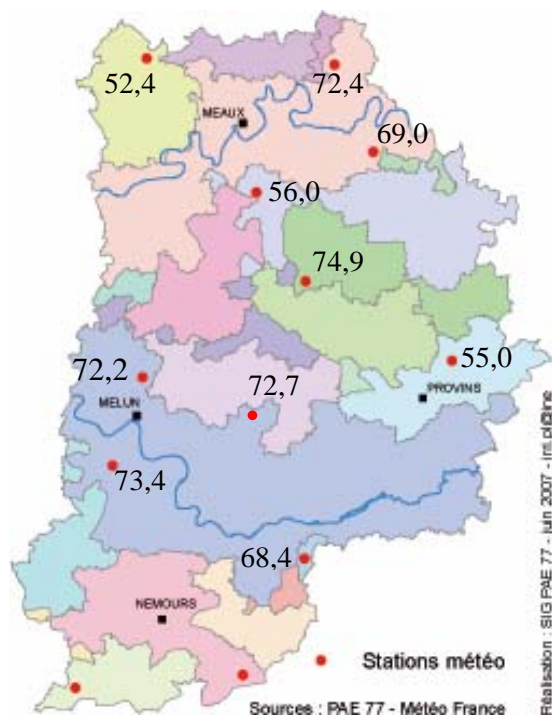


Irri.pl@ine

N° 40 – 04 juin 2009 – 2 pages + 1

METEO



Les pluies du mois de mai, notamment entre la fin de la première décennie et la mi-mai (avec par exemple jusqu'à plus de 44 mm en 3 jours à Chailly-en-Bière) ont permis une recharge des sols, notamment les plus superficiels. Le sud et l'ouest du département sont les secteurs les plus arrosés.

Les températures toujours en hausse, avec une moyenne mensuelle 14,6 °C (contre 13,8 °C sur la période 1969 – 2008) ont permis aux cultures d'hiver notamment de rattraper leur retard de végétation.

Les ETP au cours du mois de mai avec 2,8 mm/j de moyenne, sont légèrement inférieures à la moyenne des 20 dernières années (3,3 mm/j) les 2 premières décennies ont connu de faibles ETP, avec une moyenne de 2,4 mm/j qui était inférieure à celles enregistrées depuis le 10 avril.

Les 3 premiers jours de juin enregistrent 4,7 mm/j de moyenne.

CULTURES

Nous cherchons des parcelles en betteraves, féveroles, maïs et tournesol pour avoir une répartition sur l'ensemble du département des cultures irriguées, et caler notre modèle de déficit hydrique sur vos pratiques. Ce suivi est d'autant plus important que le département connaît des zones sous restrictions d'utilisation de l'eau.

Vous devrez nous informer chaque semaine de votre pluviométrie et de vos apports d'eau par irrigation. Si vous souhaitez participer à ce réseau, contactez le Pôle Agronomie & Environnement ou envoyez un courriel à irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr.

✓ État d'humidité des sols

Depuis les pluviométries parfois importantes de la mi-mai, l'assèchement des sols s'est accentué. Dans l'ensemble et hormis quelques zones très locales, les cultures ne souffrent pas encore, mais pour quelques parcelles, des précipitations seraient les bienvenues pour assurer le remplissage des grains.

- Les blés, sur les parcelles les plus avancées et sur les secteurs les plus secs, présentaient hier un déficit hydrique de l'ordre de 55 à 65 mm au maximum.
- Les cultures de printemps semées en février, avaient hier un déficit hydrique de l'ordre de 50 à 60 mm.

✓ Notre conseil au vu des conditions météo de ce jour et en l'absence de pluies.

Aucune irrigation à prévoir cette semaine sur les céréales.

Pour les parcelles de céréales en sol superficiel ou séchant sur lesquelles un cumul pluviométrique inférieur à 15 mm a été enregistré depuis le début du mois un passage de 25 à 30 mm peut être envisagé dès le début de la semaine prochaine.

Attention à la verse par un débit et des buses appropriées en s'éloignant de l'épiaison : utilisez des petites buses, et une forte pression. L'orge doit avoir été régulée.

GESTION SUR LA NAPPE DE CHAMPIGNY

✓ Complément à l'Irri.pl@ine N° 39 du jeudi 14 mai

Quelques communes sont concernées par les restrictions pour l'utilisation de l'eau à partir du réseau d'eau potable uniquement. Les irrigations basées sur d'autres ressources ne sont pas concernées. Il s'agit de : AUGERS-EN-BRIE, CERNEUX, COURTACON, LA FERTE GAUCHER, SANCY-LES-PROVINS, ET VILLIERS-SAINT-GEORGES,

Les 2 zones restent sous des statuts différents par rapport à leur indicateur.

- Le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indique 47,49 m au 01 juin 2009. Ce niveau reste sous le seuil de crise renforcée (47,60 m).

- Le piézomètre de Saint-Martin-Chennetron indique 121,92 m (cote NGF) au 01 juin 2009. Ce niveau est sous le seuil de crise (123,6 m).

✓ Mise en place de la gestion quantitative

Pour ceux qui ont souhaité participer à la gestion quantitative, et qui sont en règle vis-à-vis de la loi sur l'eau (autorisation de leur forage par la DDEA), vous allez prochainement recevoir de la DDEA votre notification de base et votre volume actuellement attribué en fonction du coefficient de réduction appliqué sur votre secteur pour la campagne 2009 : 40 % (ou 5 % pour les spécialisés) à l'ouest et 20 % à l'est.

Les besoins ayant été supérieurs au volume affecté à l'agriculture, une restriction linéaire du volume/ha à été réalisée par groupe de cultures :

Catégorie de cultures	Coef	Catégorie de cultures	Coef
Céréales et oléo-protéagineux	0,4	Cultures légumières de plein champs et	1,0
Cultures industrielles et fourragères	0,7	Cultures spécialisées au titre de l'arrêté	

✓ Modalités de la gestion 2009

L'Irri.pl@ine N° 38 du 09 avril 2009 vous a précisé les modalités de cette gestion.

Il vous est rappelé que **chaque irrigant doit transmettre à la CA77 tous les 1^{ers} et 15 de chaque mois l'index de chaque compteur**. Cet index sera la base de calcul du reste à prélever dans le cas de franchissement d'un seuil en cours de campagne.

Le formulaire de relevé des compteurs, pouvant être complété sans l'imprimer est joint à cet envoi.

NAPPE DE BEAUCE

Pour la nappe de Beauce, le niveau de l'indicateur Beauce centrale est de 112,90 m au 31 mai 2009.

Le **coefficient de réduction** à appliquer aux volumes de références individuels pour la campagne d'irrigation 2009 est fixé **0,587** sur l'ensemble de l'aire géographique de la partie Beauce de la Seine-et-Marne.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et de la Mission Développement Agricole et Rural
Toute rediffusion et reproduction interdites